



Mesures prises et à envisager pour le secteur culturel suite au Coronavirus !

Chè.r.es membres,

Les mesures drastiques mais nécessaires que vous avez apprises hier nécessitent avant tout une solidarité appuyée, à tous les niveaux.

Le secteur culturel pourra évidemment compter sur l'Union des Artistes pour ce genre de chose !

Depuis la première fois, il n'y aura plus d'activités récréatives et culturelles pendant une période prolongée, jusqu'aux vacances de Pâques déjà !

Cela impliquera évidemment pour tous les secteurs impactés une ré-organisation profonde avec plusieurs questions qui restent encore suspens à cette heure.

Les présidents des fédérations professionnelles devraient être reçus tout prochainement par la Ministre de la Culture pour coordonner des pistes alternatives, d'éventuels reports de spectacles ou encore certains dédommagements financiers à circonscrire.

Nous vous tiendrons évidemment au courant afin d'activer toutes les ressources nécessaires à l'examen de la situation.

Comme le rappelait hier Virginie Devaster de la CTEJ, Il faut impérativement faire la distinction entre la situation juridique et la situation réelle, c'est à dire la nécessité de garder de bonnes relations avec les opérateurs et programmeurs pour ne pas entraver une situation déjà complexe à gérer et où chacun devra y mettre du sien.

Nous serons néanmoins vigilants pour examiner sur quelle base pourrions-nous envisager des dédommagements ou tout autre compensation à imaginer pour notamment, les artistes interprètes qui étaient sous contrat lors de la prise de décision de ces mesures ? Ou encore, comment gérer les spectacles en cours ou en programmation, en tournées, etc. ?

J'apprends également que des mesures ont été prises pour permettre l'accès au chômage pour force majeure à cause du Coronavirus. Vous pouvez consulter le site de l'Onem à ce sujet.

L'impact économique est comme vous savez assez colossal pour la Belgique. J'entendais ce matin que son PIB devait compter sur une perte de plus d'un milliard d'euros par mois !

Encore une fois, plus que jamais, l'union fait la force et la solidarité est essentielle !

à bientôt,

Pierre Dherte
Président de l'Union des Artistes

[Suivez-nous sur Twitter](#) [Rejoignez-nous sur Facebook](#) [Recommandez nous à un ami](#)



*Copyright © */CURRENT_YEAR/* */LIST:COMPANY/*, Tous droits réservés*

UNION DES ARTISTES DU SPECTACLE asbl
Galerie Agora - Rue Marché aux Herbes, 105/133
1000 Bruxelles
Permanence les lundis, mardis et jeudis de 10h à 14h
Téléphone & Fax : + 32 2 513.57.80
info@uniondesartistes.be
www.uniondesartistes.be
Banques: BE57 0000 2071 3035 - BE41 3101 6452 3810
Numéro d'entreprise : 410.857.554

[Désinscription](#) [Mettre son profil à jour](#)



*Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles - Service Théâtre
et de la Commission Communautaire française*
